

GUIDE DE DÉCONFINEMENT

*pour les tiers-lieux
d'Ile-de-France*

Guide de déconfinement pour les tiers-lieux d'Île-de-France

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif à l'initiative de la Région IDF et les acteurs de l'écosystème des tiers-lieux franciliens. Les contributeurs sont présentés à la fin du guide.

Merci à tous pour votre travail, votre énergie,
votre confiance.

La collaboration et le partage que ce guide démontre est un très bel exemple du rôle des tiers-lieux dans l'organisation et la vie de notre société, dès demain.

SOMMAIRE

<i>Guide de déconfinement pour les tiers-lieux d'Île-de-France</i>	1
❖ Les mesures sanitaires	3
1. <i>Les règles d'hygiène individuelles & collectives</i>	3
2. <i>Les recommandations pour le ménage dont vous avez la charge</i>	4
3. <i>La réorganisation des espaces</i>	5
❖ Le matériel et son approvisionnement	7
1. <i>Les produits nécessaires à la réouverture des lieux*</i>	7
2. <i>Les fournisseurs potentiels</i>	8
❖ Les soutiens financiers	10
❖ La communication	14
1. <i>Externe</i>	14
2. <i>Interne</i>	14
3. <i>Signalétique</i>	14
❖ Tribunes d'experts	15
➤ <i>L'avenir du télétravail et du coworking par Neo-nomade</i>	15
➤ <i>L'humain au cœur du lieu par La Fabrique Spinoza et Kawaa</i>	20
❖ Check-list de réouverture	24

❖ Les mesures sanitaires

1. Les règles d'hygiène individuelles & collectives

Voici l'essentiel des règles qui doivent être respectées par chaque utilisateur de vos lieux :

Distanciation physique

- Maintenir à tout moment une distance d'au moins **1 mètre** avec les autres utilisateurs du lieu, *idéalement* 1,5 mètre (soit 4 m² sans contact pour chaque personne).
- Bannir tout contact physique (pas de poignées de mains, embrassades ou accolades....)
- S'annoncer à chaque déplacement - en particulier dans les couloirs étroits - pour éviter de se retrouver à moins d'1,5 mètre de quelqu'un d'autre.
- Éviter tout déplacement inutile.

Hygiène

- Se laver les mains toutes les deux heures :
 - ✓ lavage approfondi (**30 secondes minimum**) avec du savon liquide,
 - ✓ séchage avec un essuie-mains en papier à usage unique.
- Éviter de se toucher le visage. Se laver les mains avant et après si nécessaire pour éviter tout risque de contamination.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt dans une poubelle fermée prévue à cet effet (poubelle des « jetables contaminés »).
- Désinfecter les toilettes après son passage.
- Apporter ses propres affaires :
 - ✓ flacon de gel hydroalcoolique,
 - ✓ lingettes désinfectantes,
 - ✓ masque,
 - ✓ paquets de mouchoirs,
 - ✓ vaisselle,
 - ✓ repas (froids de préférence),
 - ✓ bouteille d'eau...
- Laver sa vaisselle avec du vinaigre.
- Éviter de porter des gants quand ce n'est pas nécessaire. Ils peuvent donner un faux sentiment de protection et devenir vecteurs de transmission.
- Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, fièvre, etc.) et contacter son médecin traitant. **Appeler le 15 en cas de symptômes graves.**

Et quelques autres qu'il est fortement conseillé de faire respecter par chaque utilisateur également :

- Porter un masque (non-obligatoire mais fortement recommandé)
- Laisser portes et fenêtres ouvertes, aérer les espaces fermés toutes les 3 heures pendant quinze minutes.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés :
 - ✓ dans son propre espace ;
 - ✓ mais aussi dans les espaces communs (sanitaires, tables et chaises de réunion et poignées de chaises, poignées de portes, tables de l'espace cuisine, plan de travail, poignée du frigidaire, machine à café, etc.).

2. Les recommandations pour le ménage dont vous avez la charge

Procéder au minimum 2 fois par jour au nettoyage et à la désinfection des espaces. En particulier :

- les poignées de portes (intérieures et extérieures),
- les poignées de fenêtres,
- les tables,
- les dossiers de chaises (avec un désinfectant en pulvérisateur pour les surfaces en tissu),
- les feutres des tableaux blancs,
- les souris, télécommandes et câbles informatiques d'ordinateurs et d'écrans,
- les claviers de serrures électroniques, boutons d'ascenseurs,
- les machines à café, etc.

Mettre le matériel adéquat à disposition des agents d'entretien et de ménage :

- des gants à usage unique ;
- du liquide bactéricide/virucide (non allergène),
- des chiffons à usage unique,
- des chiffons bactéricides/virucides,
- des lampes à UV.

Prévoir des points de collecte des déchets usagers et vérifier qu'ils sont vidés plusieurs fois par jour.

3. La réorganisation des espaces

Gérer les flux de personnes :

- Mettre en place un plan de circulation pour garantir le respect de la distanciation physique minimale, que ce soit dans des lieux clos et exigus ou dans les espaces ouverts, mais sous une forme incitative plus que contraignante (fluidifier plutôt que ralentir).
- Porter une attention particulière aux zones exigües comme les ascenseurs (nettoyer les boutons).
- Afficher le nouveau plan et faire du marquage au sol pour fluidifier les déplacements.
- Anticiper les moments d'affluence (ex : cafétéria sur les heures de pause).
- Anticiper le parcours des livraisons pour ne pas gêner les déplacements et pour que tout soit rapidement désinfecté.

➤ **Calcul de jauge et détail de gestion des flux :**

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>

Redistribuer/sécuriser les espaces de travail :

- Séparer les postes de travail d'au moins **1 mètre** avec **marquage** au sol et/ou sur les bureaux. Si nécessaire, mettre du plexiglass entre les postes de travail.
- Mettre en place un **marquage au sol** pour maintenir une distanciation dans les lieux communs en particulier : 1,5 à 2 mètres.
- Mettre à disposition ou vendre des masques.
- Garder ouvertes les portes et fenêtres de tous les espaces ; aérer au moins **30 minutes** entre chaque utilisation des salles. En particulier les espaces réduits.
- Aérer les espaces fermés toutes les **3 heures** pendant **15 minutes**.
- Retirer le matériel en libre-service (crayons, post-it) et les revues partagées.
- Installer des filtres sur le circuit de climatisation si nécessaire.

Sécuriser les espaces communs (Cuisine, Cafétéria ...) :

- Désinfecter régulièrement les surfaces (tables, plan de travail, bouilloires, cafetière, lavabo...).
- Préconiser d'apporter sa **propre vaisselle** ou **personnaliser** tasses, couverts et vaisselle.
- Bannir l'usage de gobelets en carton (pour la machine à café par exemple).
- Mettre à disposition de quoi nettoyer sa propre vaisselle (vinaigre) ainsi que le matériel utilisé (bouilloire, machine à café, portes de placard, etc.).
- Prévoir une **signalétique** pour inciter au nettoyage systématique après utilisation.
- Préconiser des repas froids à apporter de chez soi (pour éviter toute affluence dans les commerces ouverts).
- Préconiser les repas pris en extérieur (jardin, terrasse...) si la météo le permet.
- Mettre en place des services avec **horaires différés** dans les cantines.

Informer :

- Assurer un affichage bien visible des gestes barrières et de bon usage de l'ensemble des moyens mis à disposition.
- Envoyer un message aux utilisateurs et visiteurs avant leur visite précisant les mesures prises et les règles à respecter.

❖ Le matériel et son approvisionnement

1. Les produits nécessaires à la réouverture des lieux *

Produits de désinfection/nettoyage :

- Gel/solution hydroalcoolique (à base d'éthanol 80%)
- Savon liquide
- Papier essuie-mains jetable
- Désinfectant surface bactéricide et **virucide** (spray + sol)
- Vinaigre (pour la vaisselle notamment)

Équipements de désinfection/nettoyage :

- Distributeurs de savon, gel/solution hydroalcoolique
- Bobines d'essuyage
- Gants de ménage
- Éponges
- Poubelles fermées
- Sacs poubelles (de couleurs différentes pour distinguer : "jetables contaminés", autres)

Équipements de protection individuelle pour vos équipes :

- Masques ("barrières" à usage non sanitaire) - *privilégions le tissu - réutilisable*
- Gants - *quand nécessaire*
- Visières de protections anti-projections - *quand nécessaire, combinées à un masque*

Équipements pour l'aménagement des espaces :

- Hygiaphones/séparateurs
- Ouvre-portes (version avant-bras et/ou pour portes coulissantes)

En supplément, pour les espaces le nécessitant :

- équipements de test (thermomètre frontal) ;
- équipements de renouvellement d'air.

***Liste non exhaustive**

2. Les fournisseurs potentiels

Différentes plateformes ont été créées pour mettre en relation demandeurs et entreprises franciliennes avec des fournisseurs de matériels précités.

Dans la situation actuelle, il est encore compliqué d'avoir une vision claire des stocks des différents fournisseurs possibles et de l'origine de certains produits. Le référencement qui suit n'est pas exhaustif mais a pu être vérifié en majeure partie.

Fournisseurs vérifiés :

- **Plateforme mise en place par la Région Île-de-France :** <https://smartidf.services/fr/achat-covid19>

Cette dernière permet d'avoir accès à des fournisseurs en direct - il vaut mieux privilégier les commandes groupées - pour :

- ✓ des [masques jetables](#) catégorie 1 à usage non sanitaire, en conditionnement de 2400 pièces ;
- ✓ du [gel et solution hydroalcoolique](#), en palette (768 x 600ml).

- **Plateforme d'achat et de distribution de masques mise en place par La Poste :** masques-pme.laposte.fr

Les TPE/PME de **moins de 50 salariés** peuvent commander des lots de 40 masques en tissu (lavables) catégorie 1, conforme AFNOR SPEC S76-001. *Limite : 1 commande/15 jours*

Fournisseurs non-vérifiés :

- Plateforme de mise en relation avec des TPE/PME franciliennes, par la CCI : www.entreprises.cci-paris-idf.fr/cci-entraide
- Pour des commandes groupées : [Savoir-Faire Ensemble](#) / [Stop-Covid19](#)

/// À noter : *il est toujours préférable de **regrouper les commandes** car le conditionnement des plateformes d'achats se fait souvent à l'échelle d'une palette.*

Pour soutenir les réseaux de makers, couturiers, makerspaces et autres, vous pouvez vous rapprocher d'autres plateformes :

- [Makerscovid.paris](#) : un regroupement de makers et makerspaces qui produisent visières de protections, masques "barrières" à usage non sanitaire, sur-blouses, ouvre-portes et séparateurs.

- [Couture Solidaire](#) : un regroupement de couturiers qui produisent masques “barrières” à usage non sanitaire et sur-blouses.
- [Fabricommuns](#) : une plateforme de mise en relation avec *makers* et *makerspaces* pour des masques “barrières” à usage non sanitaire, par *La Tête dans les Nuages*.
- Et bien d’autres,...

➤ Listing de fournisseurs

Un listing des fournisseurs et des produits disponibles a été mis en place. C’est document ouvert et collaboratif qui sera mis à jour régulièrement : [Approvisionnement - Fournisseurs](#)

Si vous souhaitez **vous lancer dans la fabrication de matériels de protection**, vous trouverez dans le listing, les fournisseurs pour matières premières. Voici également des informations pour vous lancer dans la fabrication en toute sécurité : [Entraide Maker Covid 19](#)

Et pour les gels/solutions hydroalcooliques : [Impact+](#) & [Solution Hydro Alcoolique par La Myne](#)

❖ Les soutiens financiers

Plusieurs dispositifs de soutien aux entreprises ont été mis en place depuis le début de la crise. Voici une synthèse des principaux dont peuvent bénéficier les tiers-lieux.

Un fonds de solidarité pour les entreprises de moins de 10 salariés :

- Une aide égale à la perte d'exploitation jusqu'à **1 500 €** (versée par la Direction Générale des Impôts) et jusqu'à **5 000 €** d'aides complémentaires (versées par la Région) notamment si l'entreprise s'est vue refuser un prêt de trésorerie.
- Peuvent en bénéficier les entreprises et associations :
 - ✓ exerçant une activité économique de **moins de 10 salariés** (auto-entrepreneurs éligibles)
 - ✓ dont le chiffre d'affaires HT est **inférieur à 1 million d'euros** et le bénéfice annuel imposable **inférieur à 60 000 euros**,
 - ✓ qui subissent une perte **d'au moins 50 % de CA** sur le mois en cours.

➤ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

Des Prêts Garantis par l'État pour renforcer la trésorerie :

- Un prêt plafonné à **25 %** du chiffre d'affaires HT 2019.
- Un différé d'amortissement **d'1 an**.
- Une clause qui permet à l'emprunteur de décider à l'issue de la 1ère année, d'amortir son crédit sur 1, 2, 3, 4 ou 5 années supplémentaires (option d'amortissement).

➤ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/pre-t-garanti-par-letat>

Des Prêts Rebond de la Région Île-de-France pour les TPE et PME ayant au moins 12 mois d'activité :

- Un prêt de **10 à 300 k€**, à taux 0, sur 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital, sans aucune garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant.
- Ce prêt répond à :
 - ✓ des besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle,

- ✓ une augmentation du besoin en fonds de roulement,
- ✓ des dépenses liées aux investissements immatériels (mises aux normes, recrutement, communication),
- ✓ ou aux investissements corporels ayant une faible valeur de gage (matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique, etc.)

➤ <https://www.iledefrance.fr/covid-19-un-pret-rebond-regional-taux-zero-pour-les-tpe-pme>

Une possibilité de chômage partiel pour vos salariés :

- Si vous êtes en capacité de motiver économiquement la mesure au regard de l'organisation de chaque cabinet (fermeture des locaux, impossibilité de mettre en place le télétravail...)
- Suspension effective du contrat de travail
- **70 % du salaire brut** horaire jusqu'à 4,5 Smic

➤ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/dispositif-de-chomage-partiel>

Le report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité :

- Il concerne les loyers et factures afférents aux locaux professionnels des entreprises éligibles au fonds de solidarité ou de certaines entreprises non éligibles, en difficulté.
- Les contrats ne peuvent pas être rompus et les reports des échéances ne peuvent donner lieu à sanctions contractuelles.
- Concernant les factures : le paiement des échéances reportées est réparti de manière égale sur une durée de **6 mois minimum** à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence

➤ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/report-du-paiement-des-loyers-et-factures-eau-gaz-electricite>

Le report de tout ou partie du paiement à l'URSSAF des cotisations patronales ou sociales :

- Report sur **3 mois**

➤ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/delais-de-paiement-decheances-sociales-et-ou-fiscales-urssaf>

Le report du paiement des cotisations complémentaires retraites :

- Report **jusqu'à 3 mois** de tout ou partie du paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco pour les entreprises qui rencontrent d'importantes difficultés.
- <https://www.agirc-arrco.fr/actualites/detail/covid-19-accompagnement-des-entreprises-pour-lecheance-de-paiement-des-cotisations-du-25-avril/>

Et pour ceux qui s'engagent dans la lutte contre le Covid-19, Tiers-Lieux "makers" :

- La région Île-de-France a mis en place une aide exceptionnelle pour les entreprises franciliennes prêtes à produire gel hydro-alcoolique, masques, respirateurs et autres biens ou services stratégiques.
- <https://www.iledefrance.fr/pmup-covid-19>

Récapitulatif sur la page suivante ↓

	VOUS ÊTES				QUE FAIRE ?
	TPE SANS SALARIÉ	TPE EMPLOYEUSE	ASSOCIATION EMPLOYEUSE	PME (5-250 salariés)	
MESURES					
Fonds de solidarité État/Région	X	X	X	X < 10 salariés	Demande d'aide en ligne ICI pour les 1 500€ et auprès de la Région pour l'aide complémentaire. Plus d'infos sur les démarches ICI
Prêts Garantis par l'État	X	X	X	X	Toutes les informations ICI
Prêts Rebond de la Région Ile-de-France	X	X	X	X	Demande d'aide en ligne ICI Plus d'infos ICI
Possibilité de chômage partiel pour ses salariés		X	X	X	Demande d'aide en ligne ICI
Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité	X	X	X	X	Demande directe auprès de votre fournisseur/bailleur. Plus d'infos ICI
Report du paiement à l'URSSAF des cotisations patronales ou sociales	X	X	X	X	Demande par l'intermédiaire de votre comptable
Report du paiement des cotisations complémentaires retraites	X	X	X	X	
Région Ile-de-France : appel à candidature PM'up Covid-19	X	X	X	X	Demande d'aide en ligne ICI Plus d'infos ICI

Pour plus de détails sur les aides possibles : [aides de la région](#)

❖ La communication

1. Externe

N'oubliez pas de faire passer vos consignes aux **visiteurs occasionnels** (clients/patients de praticiens et/ou **clients ou visiteurs** des coworkers/utilisateurs habituels), via un **mail** ou un **sms** envoyé avant leur visite.

Par exemple :

- ✓ arriver à l'heure ou attendre devant la porte si très en avance
- ✓ venir seul ou laisser son accompagnant attendre à l'extérieur du lieu
- ✓ porter obligatoirement un masque et se laver les mains, juste avant d'entrer dans le lieu
- ✓ une fois dans le lieu, éviter au maximum les contacts avec les objets
- ✓ venir avec son propre stylo
- ✓ apporter une serviette propre pour couvrir son siège
- ✓ prévoir l'appoint pour régler en liquide si besoin
- ✓ prendre ses précautions pour éviter d'utiliser les toilettes

2. Interne

Recommandations pour **garder le lien** avec les résidents.

- Exemple de **questionnaire de reprise** du coworking pour les résidents ([casaco](#))

3. Signalétique

Vous trouverez [ICI](#) tous les liens utiles pour **faciliter l'affichage et la communication** dans vos espaces.

❖ Tribunes d'experts

1. L'avenir du télétravail et du coworking par Neo-nomade

La crise COVID-19 et le confinement ont entraîné une adaptation forcée pour les français à un nouveau mode de vie et pour les entreprises à un nouveau mode de fonctionnement.

Durant cette période, le télétravail a augmenté de manière significative. En France, on constate une baisse de 55 à 70 % des trajets domicile-travail ([source](#)) et on évoque un taux de télétravail de 20-40 % selon les régions ([source](#), [source](#)), voire de 70 % ([source](#)).

Ce qui était hier un "nouveau mode de travail" s'est aujourd'hui généralisé le temps de cette crise. Comment envisager la suite ? Quels impacts sur le coworking ?

Le télétravail va continuer de se développer.

Les français ont vécu et travaillé, pendant plusieurs semaines, depuis leur domicile. 75 % d'entre eux estiment avoir eu de bonnes conditions de travail. 60 à 80 % déclarent avoir envie de travailler à distance plus souvent ([source](#), [source](#), [source](#)).

Le gain de temps dans les transports, le fait de pouvoir s'organiser plus librement, travailler plus au calme sont autant d'atouts remontés par les sondés ([source](#)). Le temps économisé a notamment été utilisé pour se reposer, cuisiner et jouer avec ses enfants ([source](#)). Cette nouvelle organisation avec une part plus importante pour la culture, la famille et les loisirs devrait aussi laisser une empreinte dans la vie post-déconfinement.

Ces chiffres sont à tempérer, les résultats sont moins positifs pour les personnes l'ayant expérimenté de façon intensive pendant plusieurs semaines. Il est important de garder en tête que dans cette situation de crise, la mise en place du travail ne s'est pas faite de façon préparée. Les organisations n'étaient pas toutes prêtes (équipement, processus de management, ...) et les conditions de mise en place pas toujours idéales (enfants à domicile, ...). D'ailleurs 75 % des sondés estiment que leur entreprise n'était pas prête ([source](#)) même si 51 % estiment qu'elle s'est adaptée facilement.

Le coworking aura son rôle à jouer : 70% des sondés estiment que le télétravail (à domicile) isole les salariés ([source](#)), 76% déclarent regretter leur bureau et 43% regrettent l'émulation collective ([source](#)). On le sait, l'aspect social est une des motivations principales pour se rendre au travail et un des freins du télétravail à domicile (source : bilan des expérimentations LBMG Worklabs et Neo-nomade) qui est gommé par le télétravail en espace de coworking.

L'évolution des mentalités a aussi eu lieu dans les entreprises.

Les équipes voient que "c'est possible". Comme vu précédemment 60 à 80% des télétravailleurs espèrent pouvoir continuer ([source](#), [source](#), [source](#)) et 75% des dirigeants envisagent de faire durer la

pratique ([source](#)). L'expérience s'est aussi avérée positive dans la majorité des cas pour les managers. 72% des managers déclarent notamment que cette situation a amélioré le niveau de confiance qu'ils ont en leur collaborateur et 60% estiment qu'elle a eu un impact positif sur la productivité ([source](#)). Cela montre que les freins principaux à la mise en place du télétravail (notamment la confiance et la productivité) sont en parties tombés, ou réduits et que les organisations avancent.

Au-delà des sujets de bien-être et d'efficacité de l'organisation d'un point de vue opérationnel, l'analyse ne serait pas complète sans aborder le sujet financier.

L'immobilier représente le second poste de dépenses d'une entreprise après les salaires. Par ailleurs, dans le système actuel, une grande partie du mix immobilier est représentée par la location en bail classique (3/6/9) donc peu flexible.

Les deux derniers mois l'ont montré, lorsqu'un imprévu arrive (confinement, réduction d'activité, ...) les entreprises n'ayant pas diversifié leur mix immobilier (contrats de location flexibles, télétravail, réduction du volume de bureaux en propre ou en bail classique) se retrouvent prisonnière de leurs coûts et ont peu de marge de manœuvre. La crise n'étant pas terminée et le déconfinement se faisant de manière progressive, cet impact devrait se faire sentir plusieurs mois durant pour les entreprises.

En partant aussi du constat que l'expérience télétravail (même non préparée) est plutôt positive, la réflexion sur un nouveau mix immobilier (répartitions des coûts et des espaces en fonction du type de lieux) s'est donc accélérée et nous l'observons concrètement chez nos clients existants (c'est à dire ayant déjà mis en place une réflexion poussée sur le télétravail et la flexibilisation de l'immobilier) (sources : webinaire et ITW LBMG Worklabs & Neo-nomade). Le tableau ci-dessous présente des premières tendances d'évolution.

AVANT COVID	APRÈS COVID (dans plusieurs mois)
> 90 %* dans les locaux de l'entreprise	> 50 % dans les locaux de l'entreprise
> 5 % en télétravail à domicile	> 30 % en télétravail à domicile
> 5 % en coworking	> 20 % en immobilier flexible (notamment coworking)

*Le % représente la répartition des collaborateurs par lieu de travail.

On le voit, dans ces tendances, le terme coworking est remplacé par immobilier flexible. On oppose jusqu'ici l'immobilier de bureau classique (baux classiques) au coworking (contrats flexibles), demain de nouvelles solutions flexibles vont arriver (bureaux partagés, ...). Cela représente à la fois un enjeu et un défi pour les acteurs du secteur.

De nombreuses questions restent à régler pour mettre en place le télétravail dans des conditions optimales mais son développement semble sur la bonne voie et le retour arrière très peu probable dans la grande majorité des cas. Cela se fera par contre de façon progressive.

Plusieurs scénarios sont cependant envisagés par les entreprises concernant la politique de télétravail dans les mois à venir. Celle-ci doit donc s'inscrire dans une stratégie d'entreprise à plus long terme.

Exemples :

- Retour vers le futur : télétravail ambitieux en lien avec stratégie culturelle ou immobilière
- Retour à l'anormal : télétravail "plus qu'avant", mais sans chambouler l'entreprise
- Retour à la normale : télétravail "comme avant", selon la situation ex-ante
- Retour à zéro : pas de télétravail, mobilisation des troupes "pour redresser le cap"

Dans la majorité des cas il est probable que le scénario privilégié soit le scénario 2 (retour à l'anormal) suivi d'une évolution progressive vers le scénario 1 (retour vers le futur).

En terme d'usage, voici les quelques nouveaux usages pressentis :

- Renforcement du télétravail (à la maison) et donc du coworking
- Augmentation du nombre de jours passés en télétravail chaque semaine
- Augmentation du nombre de télétravailleurs
- Augmentation du nombre de personnes faisant le choix d'un immobilier vert et étant principalement en télétravail (plus de 3 jours par semaine) avec les enjeux que cela comporte en matière de maintien dans le collectif (17 % des franciliens ont quitté leur résidence pour rejoindre des lieux de confinement plus grands et verts)
- Augmentation du nombre d'entreprises organisées en mode étendue et 100 % remonte ou presque

Concernant le coworking en particulier, à moyen terme, la question de son intérêt et de son développement - porté par le télétravail et le rééquilibrage du mix immobilier - ne se pose donc pas. Il y a de l'espoir, des opportunités mais aussi des défis avec l'apparition d'une nouvelle concurrence qui pourrait voir le jour (cf. immobilier flexible plus haut).

À court terme : feu vert pour le télétravail, temporisation pour le coworking.

Nous ne connaissons pas d'entreprises prévoyant d'interrompre le télétravail le 11 mai. Par ailleurs 70% des salariés déclarent avoir peur d'attraper le virus en retournant au bureau ([source](#)), il s'agit donc d'une nécessité pour réduire les impacts psychologiques et assurer un retour serein au bureau.

On observe différentes approches pour les prochains mois. Poursuite du 100% télétravail (OCP), jours alternés et planifiés au bureau (Engie), retour au bureau sur base du volontariat/droit au télétravail (Ardian), télétravail en coworking (IDF), télétravail si personne à risque...

En ce qui concerne le télétravail en espaces de coworking, la pratique émergeait doucement mais restait minoritaire. Un ralentissement voire même recul significatif est à prévoir en 2020, voire en 2021 le temps de sortir de la crise, de voir le virus disparaître, de trouver un vaccin, etc.

Nos clients et prospects se montrent prudents sur le sujet coworking bien qu'ils envisagent tout de même une réouverture rapide des dispositifs d'accès aux espaces de coworking sous réserve d'avoir des garanties suffisantes. Cela signifie mettre en place des mesures adaptées et convaincantes dans chaque lieu et communiquer de manière efficace

L'enjeu n'est pas uniquement sanitaire, la situation de ces derniers mois a un impact psychologique certain et il est très important de le prendre en compte et de l'adresser (peur du virus, de la contamination, ...). 70% des salariés déclarent avoir peur d'attraper le virus en retournant au bureau ([source](#)).

D'un autre côté, cela représente une opportunité pour la filière coworking. Sous réserve de réussir à rassurer les organisations et les coworkers, nous sommes convaincus que l'utilisation du coworking comme outil de déconfinement progressif adresse une partie de cette crainte (notamment en évitant les transports et le brassage avec des populations bien plus importants dans les locaux de l'entreprise).

La reprise devrait donc être progressive et cela pose un vrai problème. La situation financière des espaces est parfois très tendue et préoccupante. La moitié des espaces vit avec des trésoreries faibles et un modèle économique tendu. Les fonds de solidarité nationaux et régionaux sont peu adaptés à leurs besoins particuliers demandant pas mal de cash (loyer important etc...). Quelques pistes positives émergent toutefois comme la volonté affichée de la région Île-de-France de subventionner le coworking mais on ne sait pas encore si cela aboutira.

Pour cette raison il est primordial de mettre tout en œuvre rapidement pour rassurer et rouvrir le flux de réservation. Les éléments évoqués ci-dessus, mais aussi des actions spécifiques présentées plus bas doivent le permettre, et ainsi relancer cette économie au plus vite.

La réouverture d'espaces sera très liée à la capacité de rassurer sur les mesures de distanciation.

Que fait Neo-nomade pour vous aider ?

Nous sommes présents depuis le début. Depuis 2010 nous œuvrons (d'abord avec du conseil puis avec la plateforme) au développement de ces nouveaux modes de travail en lesquels nous croyons.

En cette période d'incertitude nous avons essayé d'apporter notre pierre à l'édifice notamment en participant au groupe de travail France-Tiers-Lieux & Région IDF notamment sur la définition de la checklist des mesures.

La communication disponible [ICI](#) résume l'ensemble de nos actions, je vais les résumer tout de suite :

1. Nous suivons de près nos clients et prospects pour comprendre leurs attentes

Nous avons rapidement été persuadés que le coworking pourrait être un vecteur de déconfinement intéressant pour les français et les entreprises. Pour cela nous avons suivi de près nos clients et prospects depuis 2 mois pour comprendre leurs craintes face à ce déconfinement, les conditions attendues pour relancer les dispositifs coworking et et vous envoyer du flux. Cela s'est traduit par :

- *des échanges réguliers ;*
- *l'organisation de [webinaires](#) sur le télétravail, la préparation du déconfinement, ... ;*
- *la création de [nouvelles offres](#) pour accompagner le déconfinement, la sortie de la crise.*

2. Production d'un guide des mesures à mettre en œuvre

Pour vous faciliter la mise en place des mesures attendues, nous avons produit une checklist des mesures qui nous semblent essentielles ainsi que quelques idées de mises en place complémentaire. Il est disponible [ICI](#).

Le risque zéro n'existe bien évidemment pas mais l'objectif est de choisir les mesures adaptées à votre lieu et de rassurer vos coworkers actuels et futurs.

3. Nous mettons en place une nouvelle fonctionnalité pour vous aider à communiquer

Dès le 23 Mai, nos espaces auront la possibilité dans leur interface de gestion :

- *d'uploader leur document de règles & mesures ;*
- *de remplir une checklist électronique.*

Cela nous permettra d'attribuer un badge "Mesures Covid OK".

Ce badge nous permettra de :

- *réactiver l'ouverture des espaces sur nos plateformes entreprise et donc relancer la consommation entreprise ;*
- *partager votre document uploadé au coworker à la validation de sa réservation.*
- *Affichages et filtres sur le badge COVID pour les utilisateurs*
- *Possibilité pour les utilisateurs de remonter un manquement aux critères*

Vous l'aurez compris, ces mesures visent à la fois à aider nos espaces à se préparer, les aider à communiquer, mais aussi à rassurer les coworkers et les entreprises pour que la relance puisse être la plus rapide possible.

Pour conclure, l'avenir du télétravail et du coworking n'est pas en jeu ici, bien au contraire. Mais les espaces de coworking, sous réserve de pouvoir tenir financièrement encore quelques semaines voir mois, la condition sine qua non de relance tient dans la capacité des espaces à rassurer à travers une communication renforcée et des actions réelles qui devront être convaincantes quant à l'hygiène de l'expérience coworking. S'il ne fait pas de doute qu'un espace de coworking est agile par définition, la faisabilité d'une telle adaptation peut constituer un sérieux défi pour un business-model fondé sur la densité, l'échange, les rencontres, le partage et la maîtrise des coûts.

De notre côté, nous sommes convaincus que la mise en place de mesures au sein de vos espaces combinée aux actions lancées de notre côté permettront de vous renvoyer rapidement du flux. Nous nous engageons en tout cas à tout mettre en oeuvre pour le faciliter.

Au nom de toute l'équipe Neo-nomade, je vous souhaite une bonne réouverture.

2. L'humain au cœur du lieu par La Fabrique Spinoza et Kawaa

Cette période de déconfinement représente un défi considérable pour les tiers-lieux. Le mot d'ordre est à la "distanciation sociale", il nous faut respecter des "gestes barrières" et "limiter les contacts". Voilà une démarche qui est parfaitement à l'opposé de la raison d'être de lieux qui visent à créer du lien et à réduire la distance entre les gens ! Pour relever ce défi, voici quelques mots-clés et "tips" pour transformer cette période de déconfinement en une opportunité d'innover pour continuer à mettre l'humain au cœur de votre tiers-lieu. Ils sont issus de l'expérience et expertise de Kawaa dans le tissage de lien social, et du savoir-faire de la Fabrique Spinoza, le mouvement du bonheur citoyen.

#LIBÉRATION - Instaurer des rituels de libération de la parole

Dans un rapport sur les Risques Psycho-Sociaux de 2010 et remis au 1er ministre, le sociologue Gollac établit 5 grandes causes de stress. L'une d'entre elle est "l'exigence émotionnelle", celle de ne pas pouvoir dire comment on se sent réellement. La crise étant propice à l'anxiété, il est essentiel d'instaurer des lieux d'expression intra-équipe et inter-équipes.

→ **Tip** : exprimer ses émotions sous forme de météo intérieure ("Comment je me sens aujourd'hui ?") avant de commencer la journée et/ou une réunion. Ne pas hésiter à faire une météo surtout dans des réunions où certaines personnes sont en télétravail pour bien remplacer les flux physiques par les flux émotionnels.

#JOIE - Remplacer les flux physiques par des flux émotionnels

Afin de compenser la distance physique imposée par la crise sanitaire, nous pouvons réduire la distance émotionnelle. En effet, Duc Ha Duong, co-fondateur du tiers-lieu Officienne postule que nos interactions génèrent 5 types de flux : matériel, financier, sentiment, connaissance et confiance. Le flux émotionnel ne doit donc pas être oublié. Par ailleurs, le célèbre psychologue Daniel Goleman de Harvard définit les neurones miroirs comme un wifi neuronal qui permet le déploiement de l'empathie. Nous sommes contagieux émotionnellement. En période de post-confinement, l'échange et l'expression d'émotions sont à encourager, en particulier les positifs pour transformer la distanciation sociale en distanciation joviale !

→ **Tip** : créer des marqueurs positifs en détournant les objets de la distanciation sociale. Dessiner des sourires sur les masques, entourer les gels hydroalcooliques avec un contenant positif, compléter le panneau de gestes barrières avec un panneau de gestes positifs adaptés à la distanciation sociale.

#NATURE - Densifier l'espace par du vivant végétal ou animal

La biophilie étudie et établit les bienfaits du vivant pour l'être humain. Il suffit de quelques minutes de marche dans une forêt pour voir son niveau de cortisol, marqueur du stress diminuer. La présence d'animaux domestiques sur un lieu de travail a des conséquences positives pour les collaborateurs et le climat social. Dans les maisons de retraite, la présence de plantes sur les balcons a prouvé provoquer un meilleur maintien des facultés cognitives.

→ **Tip** : augmenter la présence de végétal dans le tiers-lieu.

→ **Tip** : s'organiser pour accueillir des chiens guides d'aveugle.

ARTS - Embellir les locaux pour émerveiller et favoriser les émotions positives

Dans une étude de l'université d'Exeter en 2010, la comparaison du nombre d'erreurs à des tâches répétitives entre des personnes assises à des bureaux nus ou embellis par de l'art a démontré un gain de productivité de 17 à 32% grâce à l'effet esthétique. Le post-confinement est donc l'occasion de bonifier les espaces collectifs et individuels d'œuvres d'art pour stimuler la partie du cerveau transcendante ou sensible au beau !

→ **Tip** : organiser un challenge artistique où chacun contribue à une œuvre d'art qui pourra être exposée dans le tiers-lieu.

EXERCICE - Préserver les habitudes sportives

Pour beaucoup, le confinement aura été synonyme de moindre exercice du corps alors même que pour Babyak, ne pas faire de sport est l'équivalent de "prendre des médicaments dépressifs" tous les jours. Le maintien ou la résurrection d'habitudes sportives est clé dans le retour aux espaces de travail. A titre d'exemple, selon l'âge du travailleur, l'utilisation de la corde à sauter permet un exercice court (moins de 10 minutes suffisent), intense en termes cardio et sans transpiration.

→ **Tip** : transformer un espace de manière pérenne, temporaire ou occasionnelle pour une activité physique avec un marquage au sol pour respecter les normes de distanciation physique.

→ **Tip** : partager des pratiques par exemple inspirées du yoga pour faire un exercice physique en restant à son poste de travail.

CORPS - Privilégier les équipements ergonomiques pour les plus vulnérables

Le confinement aura forcé beaucoup de collaborateurs à travailler avec un mobilier domestique peu ergonomique. Le retour dans un espace physique de travail est l'occasion pour les plus fragilisés de retrouver des équipements vertueux pour le corps et ainsi préserver ou réparer ce qui a pu être moins bien traité avant le déconfinement.

→ **Tip** : partager des bonnes pratiques posturales pour accompagner le mobilier ergonomique

→ **Tip** : inciter à utiliser un support pour surélever son ordinateur portable pour éviter les problèmes de dos.

#HYGIÈNE PSYCHIQUE - Expérimenter les pratiques de centrage

Le climat viral étant anxiogène, l'hygiène psychique est d'autant plus importante. Ainsi, le psychiatre Christophe André rappelle que de simples exercices de respiration les yeux fermés peuvent contribuer à apporter apaisement et clarté d'esprit, au point qu'un nombre croissant d'entrepreneurs les pratiquent pour favoriser la bonne prise de décision. Il suffira d'un espace calme et de quelques sièges ou installations confortables pour permettre cela au travail.

→ **Tip** : faire sonner un gong aléatoire (via une application) dans l'espace afin de donner l'occasion à ceux qui le souhaitent de prendre un moment de respiration

#FLOW - Préserver des temps ininterrompus

D'après le psychologue Csikszentmihalyi, il existe un état psychique à la fois très agréable et très productif qui s'appelle le "Flow". Il se caractérise par une très forte concentration voire absorption et un plaisir important lié au challenge relevé. Si, en période de déconfinement, l'accent sera mis dans les espaces de travail sur les interactions humaines et sociales, pour autant, il conviendra de préserver des moments ininterrompus pour permettre au flow d'advenir. Il s'agira donc de mettre à disposition des lieux et temps à cet effet.

→ **Tip** : disposer des "FlowLights" qui permettent aux usagers d'indiquer leur disponibilité via une couleur Verte, jaune ou rouge.

#RÈGLES DE VIE - Redéfinir une charte de vie ensemble au travail

Le contexte de travail étant bouleversé, notamment par les règles sanitaires mais pas seulement, les règles de vie collective au travail sont à revoir. A cette fin, les participants à l'espace de travail, ont besoin de se retrouver pour établir ces règles ensemble. Le jeu "Workplace Game" est susceptible de permettre cela ou un accompagnement approprié afin de déterminer ensemble le nouveau fonctionnement des espaces, des horaires, des repas, etc. Si certaines de ces règles devaient être par nécessité sanitaire, contraignante, la co-construction de celle-ci les rendra plus douces à chacun.

→ **Tip** : organiser des ateliers de co-construction d'une charte de vie au travail qui pourra s'appuyer sur un document collaboratif.

#CONVIVIALITÉ - Conserver des rituels de pure socialisation

Pour certains, l'éventuel retour des enfants à l'école ou à la crèche donnera envie que le lieu de travail soit un endroit de grande productivité. C'est légitime. Pour autant, le besoin relationnel ayant été peu satisfait pendant le confinement, il semble important de décider avec les participants de temps de pure socialisation, c'est à dire qui n'a pas nécessairement de finalité productive. Pour rappel, d'après l'étude d'Harvard dite "Grant", la clé du bonheur, y compris au travail, est la qualité des relations humaines.

→ **Tip** : choisir une plage horaire blanche commune "sans travail" pendant la journée.

→ **Tip** : maintenir un espace de socialisation autour par exemple de la machine à café en délimitant un cercle par un marquage au sol pour respecter la distanciation sociale tout en favorisant la socialisation pour deux ou trois personnes.

→ **Tip** : organiser un café virtuel pour ceux qui sont à distance mais qui souhaitent continuer à être connectés au tiers-lieu.

#ORGA - Privilégier les réunions pour des activités bien définies

La contrainte de distanciation physique étant présente, les réunions seront probablement à organiser uniquement s'il y a un véritable impératif. Ces contraintes sont donc à transformer en opportunité et en innovation de gouvernance ou d'organisation du travail. Ainsi les décisions les plus triviales pourront être prise de manière plus agiles et sans réunion en s'inspirant des gouvernances innovantes de l'Université du Nous. Inversement, les réunions physiques seront à privilégier pour des temps de décision complexe, mais également d'Intelligence Collective et enfin, de convivialité.

→ **Tip** : 3 questions-types afin de valider que la réservation d'une salle de réunion est bien nécessaire.

#CIRCULATION - Mettre à profit la circulation pour la sérendipité

Les circulations devront en priorité être pensées afin de garantir la distanciation physique. En complément, elles peuvent être imaginées pour favoriser la sérendipité. En effet, d'après Cofer, 70% des informations échangées au cours d'une journée le sont de manière informelle. Ainsi, les zones de circulation devraient idéalement pouvoir à la fois garantir la distance entre les usagers et leur permettre de se croiser fortuitement.

→ **Tip** : des cercles disposés au sol à 2 mètres de distance et intitulés "Je saisis ma chance !" dans les couloirs encouragent 2 personnes se croisant à échanger informellement.

#DIGITAL - Favoriser les outils digitaux collaboratifs

Atos a réussi grâce à son projet "Zéro mail" à transitionner de mails internes abondants vers un outil collaboratif et permettant un meilleur échange d'informations. Ce faisant, le nombre de sessions de travail collaboratives a fortement augmenté. De manière analogue, le retour de déconfinement est l'occasion de déployer un outil numérique innovant dans le tiers-lieu. Les vertus de ces outils - plutôt que le simple mail - sont de créer de la transversalité, générer de la convivialité (système d'interactions par emojis), favoriser la prise de décision et diminuer la charge de mails.

→ **Tip** : expérimenter un outil de type Slack pour les résidents volontaires.

#AU SERVICE DE - Expérimenter le management serviteur

Parmi différents mouvements de management, il en existe un particulièrement inspirant en temps de bouleversements : c'est le "management serviteur" inventé par Greenleaf. Il postule que la raison d'être du manager est d'être au service de son équipe et de s'intéresser en permanence à ses besoins : en compétences, relationnels, émotionnels, d'équipement, informationnels, de process, etc. Le management serviteur pourrait donc être un soutien précieux à l'intérieur des organisations présentes dans les tiers-lieux, voire inter-organisations selon la gouvernance du lieu.

→ **Tip** : sensibiliser les usagers aux vertus et principes du "Servant leadership"

❖ *Check-list de réouverture*

ACTIONS	DÉTAILS ET PRÉCISIONS
<p>Définir les conditions de reprise</p>	<p>À construire et personnaliser par chaque lieu sur la base des préconisations fournies.</p>
<p>Communiquer sur les conditions de la reprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre un questionnaire de santé aux membres et aux partenaires • Envoyer un mail d'information aux membres et aux partenaires sur les conditions de la reprise (règles à respecter, mesures mises en place) • Mettre à jour le site Web et les réseaux sociaux
<p>Organiser les nouvelles dispositions sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer la société ou les personnes en charge du renforcement sanitaire • Évaluer la charge supplémentaire en temps et en fournitures • Prévoir un grand nettoyage/réaménagement avant la réouverture du site
<p>Organiser l'approvisionnement de l'espace</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins et évaluer la quantité de matériel à commander • Liste (non exhaustive) de matériel indispensable : <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Gel hydroalcoolique</i> ✓ <i>Masques</i> ✓ <i>Stock de savon liquide</i> ✓ <i>Stock de papier/essuie-mains jetable</i> ✓ <i>Produit désinfectant en spray + sol</i> ✓ <i>Poubelles fermées</i> ✓ <i>Gants de ménage</i> ✓ <i>Sacs poubelle (de différentes couleurs pour distinguer les poubelles susceptibles d'être contaminés)</i> ✓ <i>Éponges</i> ✓ <i>Vinaigre</i> ✓ <i>Lancement des commandes</i>

<p>Aménager le site en vue de la réouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager l'entrée : pédiluve/gel hydroalcoolique • Réaménager les bureaux collectifs, les espaces de réunion et espaces communs (cuisine, cafétéria, sanitaires, salle de pause) ; organiser des créneaux horaires et la limitation du nombre de personnes, etc • Mettre en place le fléchage et les limitations sur le sol
<p>Mettre en place l'affichage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place la signalétique à l'entrée et dans les espaces communs
<p>Organiser la gestion des visiteurs/invités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur la limitation du nombre de visiteurs • Prévenir suffisamment à l'avance et organiser la venue d'un visiteur • Informer des conditions d'accès et d'usage des espaces
<p>Prévoir la nouvelle organisation des pauses et des déjeuners</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les sorties déjeuner • Définir des tranches horaires • Éviter la mise à disposition de vaisselle

Remerciements

Ce document a été réalisé par la Région Île-de-France et un collectif de Tiers-Lieux d'Île-de-France. Un grand merci à :



Le réseau IT77 mène des actions afin de favoriser l'émergence de Télécentres et d'espaces de Coworking (publics ou privés) sur notre territoire. Il a pour missions de fédérer et d'animer les Tiers Lieux de Seine-et-Marne, dans l'objectif de rendre lisibles les Télécentres, d'accroître l'utilisation des Tiers Lieux par les usagers et d'accompagner le développement de nouveaux espaces de coworking. www.seine-et-Marne-attractivite.fr

Le réseau Initiatives Télécentres 77 (IT77) porté par Seine-et-Marne Attractivité, a été créé en 2012 à l'initiative du conseil Département de Seine-et-Marne. www.it77.fr

Berta LECHARTIER - Berta.lechartier@attractivite77.fr

NEO-NOMADE

Neo-nomade accompagne depuis près de 10 ans la transformation des modes de travail notamment auprès des espaces de travail tiers et des grandes entreprises. Notre mission, réussir à faire coïncider les besoins individuels des collaborateurs (télétravail, coworking), les contraintes immobilières des entreprises et l'offre de tiers-lieux. Notre réseau d'espaces partenaires dans toute la France, associé à notre plateforme, nous permet de faciliter et d'accélérer la transformation. www.neo-nomade.com

Hadrien BRUNAUX - hadrien@neo-nomade.com – 07 69 43 32 33



Espace de Coworking paisible et un peu caché qui accueille une centaine de coworkers depuis 2010 près de la Bastille. <https://greenspace-paris.com/>

contact@greenspace-paris.com – 01 43 38 14 51



Coworkinfrance promeut le coworking en France depuis 2009 et les valorise à travers le label C3. www.coworkinfrance.org

Christian & Valérie



Kawaa est une entreprise agréée d'utilité sociale qui a pour mission de développer le lien social dans les territoires avec une approche "phygitale". Kawaa.co est une solution numérique destinée aux acteurs de l'intérêt général pour animer leur communauté et développer une activité événementielle collaborative. Kawaa développe également des tiers-lieux en synergie avec son activité de plateforme. Après avoir co-fondé les Halles civiques en 2018, Kawaa prévoit d'ouvrir d'autres lieux avec l'ambition de créer un modèle qui puisse être essaimé dans une diversité de territoires, notamment les centres de ville moyenne. <https://www.kawaa.co/>



La Fabrique Spinoza a pour objet social de placer le bonheur au cœur de notre société, via 3 grandes activités. L'Observatoire Spinoza réalise des études à base scientifique sous le prisme du bonheur pour éclairer les grands enjeux de société ; Action Spinoza accompagne les organisations désireuses de placer l'épanouissement au cœur de leur développement ; enfin, ses bénévoles, les Passeurs du bonheur essaient le bonheur sur les territoires. Les contenus ci-dessous sont en grande partie extraits de la dernière étude de l'Observatoire Spinoza, réalisée en partenariat avec notamment Be-Coworking, et intitulée "Nouveaux espaces et expérience collaborateur". Elle est accessible gratuitement et pave le chemin pour dessiner ou transformer les espaces vertueusement pour plus d'épanouissement et d'efficacité au travail. <http://fabriquespinoza.fr/>



Essonne Développement œuvre à renforcer le développement territorial et l'attractivité de l'Essonne. Elle agit en faveur du coworking sur 3 volets principaux : mieux connaître et valoriser les tiers-lieux, accompagner le développement de nouveaux espaces sur le territoire et structurer un réseau de tiers-lieux essonniers. <http://www.essonne-developpement.com/>

Grégoire DUCLOUD - gducloud@essonne-dev.com - 06 42 92 35 00



Le Quai des possibles est un lieu où les acteurs engagés s'inspirent, expérimentent et trouvent des nouvelles façons d'être et de faire le monde de demain, de deux façons différents : soit en participant à des événements « déclic », soit en développant un projet à impact positif, grâce à l'incubateur et espace de coworking la Ruche Saint-Germain. Ouvert en mars 2018, le Quai c'est aujourd'hui 600 adhérents, 60 entrepreneurs réunis pour co-créer le monde de demain, deux programmes d'incubation, un destiné aux femmes en émergence, l'autre pour accompagner les projets de personnes éloignées de l'emploi, + de 500 événements "déclics", et + de 3000 personnes inspirées par nos événements. <https://www.lequaidesspossibles.org/>

Laurence BESANCON - laurence@lequaidesspossibles.org - 06 85 19 51 05



Starburst est un catalyseur de l'innovation dans l'industrie de l'aérospatiale et de défense. Il est le premier accélérateur mondial reliant les industriels et les institutionnels avec les startups, tout en fournissant des conseils en matière d'innovation et de perspective de croissance. Avec des bureaux à Paris, Munich, Los Angeles, San Francisco, Corée, Singapour, Montréal, Tel-Aviv et Abu Dhabi. L'équipe a construit un écosystème d'acteurs clés de l'industrie aérospatiale et de la défense et a développé un portefeuille de plus de 6000 startups. Starburst est également un tiers-lieux pour les événements organisés par l'Agence Innovation Défense. <http://starburst.aero/>

Marie NAUDON - marie@starburst.aero

Joana SOARES DE BARROS - joana@starburst.aero - 06 71 67 72 88

VOLUMES .

Volumes, situé dans le 19^{ème} arrondissement de Paris depuis 2015, est un espace de travail collaboratif, productif et créatif, qui s'est mué en carrefour de communautés et d'acteurs économiques, institutionnels et académiques ; en laboratoire d'expérimentation sur la transdisciplinarité et les nouveaux modes de travail ; en accélérateur de projets et en accompagnateur au changement de société. <http://volumesparis.org/>

Michael ARAUJO - michael@volumesparis.org - 06 24 44 11 51



Lieu Commun - Non agence digitale
Stratégie & Campagnes digitales
Brand content | Sites web et Applis mobiles
Expériences interactives in store | etc.
<http://www.lieucommun.com/>

Églantine LE CAMUS – contact@lieucommun.com

Be Tiers Lieux

Le média des tiers lieux



L'ANTENNE

Le média des tiers lieux est en cours de lancement à L'ANTENNE, le premier tiers-lieu dédié aux médias.
<https://be-tiers-lieux.fr> - <https://be-coworking.fr> - <https://antenneparis.com/>

Hélène GUIDOT

Ruben GRAVE - ruben@mybe.co - 06 63 36 19 19